

clocher. Mais puisqu'on prend la peine de le relever ailleurs, nous ne voyons pas pourquoi nous ne revendiquerions pas, en faveur de notre pays, une juste part de cette initiative honorable. On dira peut-être qu'il y a une grande différence dans le traitement des maladies physiques et des maladies mentales. Mais nous ne pouvons pas oublier qu'une grande partie des cas d'insanité provient de désordres corporels, soit héréditaires, soit résultant de maladies incomplètement chassées de l'organisation. Et, d'ailleurs, dans notre pays même, les deux éléments essentiels sont tellement solidaires que ce qui fait du bien ou du mal à l'une ne peut pas manquer d'illuminer l'autre.

Il n'est que juste temps de nous arrêter, si nous ne voulons pas tomber en pleine métaphysique. Nous parlerons donc d'une autre expérience que viennent de tenter nos voisins; mais, pour celle-là, nous leur en laissons toute la glorieuse paternité. Les journaux ont entreteint le public, depuis longtemps d'un projet digne de notre siècle de vapeur et de télégraphie. Il ne s'agissait de rien moins que de traverser en ballon l'océan Atlantique. L'idée, comme on le voit, ne manquait pas de hardiesse; mais le professeur Wyse, son auteur, était certain du résultat. Tant et si bien, qu'un immense ballon a été construit pour tenter cette traversée qui devait s'effectuer en deux jours. Le 12 de ce mois, 15,000 personnes étaient réunies sur une place disposée à cet effet, près de Brooklyn, pour être témoin de ce départ titanesque. On l'avait déjà essayé la veille, mais la violence du vent avait empêché de continuer le gonflement du ballon. Le 12, cependant, tout semblait favoriser l'exécution de cette grande idée; l'air était calme; l'enveloppe de l'aérostat se gonflait, s'arrondissait, quand, tout à coup, une détonation se fait entendre; une immense fissure s'est pratiquée au flanc du monstre qui se met à vomir, par cette blessure béante, des torrents d'un gaz beaucoup moins inodore que l'air atmosphérique. Quinze mille personnes ont dû fuir comme un seul homme, devant cet ennemi nouveau et infernalement subtil. Le dernier fuyard, en se retournant, comme autrefois la femme de Loth, put voir le dernier spasme et entendre le dernier râle du monstre rendant stérilement son âme sans avoir réussi à s'arracher des douceurs du sol natal. Il ne fut pas changé en sel, mais des témoins dignes de foi prétendent qu'il a été asphyxié. Quoiqu'il en soit, la tentative est restée là pour le moment; est-ce à dire qu'elle est complètement abandonnée? Nous ne le croyons pas. Nous espérons, même que cet insuccès, dû à des circonstances passagères, ne découragera pas le hardi savant qui risque sa vie pour prouver une équation scientifique, exacte suivant lui. Des personnes d'un mérite éminent se sont prononcées, il est vrai, contre la possibilité de ce voyage. Mais où en seraient la vapeur et la télégraphie, s'il avait fallu se laisser dérouter par les protestations, si dignes de respect pourtant, qui ont accueilli les débuts de ces grandes inventions?

Le parlement de la province de Québec est convoqué pour le quinze octobre prochain. Parmi les mesures qui doivent être présentées à la Chambre, nous sommes heureux de voir que l'on a l'intention de soumettre une nouvelle loi, ou plutôt la refonte de l'ancienne loi d'éducation, avec quelques amendements importants, nécessités par des changements de circonstances. L'instruction publique, dans un Etat, est l'un des sujets les plus dignes d'attirer l'attention du législateur. Nous avons, jusqu'ici, tenue une place distinguée, non seulement parmi les peuples de ce continent, mais même parmi les nations européennes, sous le rapport du système d'éducation; il faut conserver cet avantage et, de plus, faire en sorte d'arriver au premier rang. Pour cela il ne s'agit que de vouloir fortement, et, surtout, de bien s'entendre.

Nous accomplissons la promesse que nous avions faite, dans notre dernière revue, de donner quelques détails biographiques sur M. Ollivier Barrot. Nous les empruntons à un journal de cette ville:

"Barrot, (Camille H., acinthe Ollivier), qui vient de mourir vice-président du conseil d'Etat, en France, est né à Villefort (Lodève), le 19 juillet 1791. Il se fit d'abord connaître en plaidant devant les tribunaux de Paris, à 19 ans, et bientôt son éloquence lui ouvrit les portes du Forum. Il se constitua, au Barreau, le vigoureux champion de la liberté civile et religieuse, et il défendit la même cause en parlement.

M. Barrot occupa un siège de député sous le règne de Louis XVIII; peu après il se rangea dans l'opposition, et contribua ainsi au renversement du roi Charles X en 1830. Louis-Philippe le nomma préfet pour le département de la Seine; plus tard, M. Barrot, étant élu représentant du peuple, entra dans les rangs de l'opposition, et combattit la politique de M. Guizot.

En 1840, il commença à agiter l'opinion publique, et l'année suivante il concourut, avec M. Thiers, à créer une rupture en Chambre à propos d'un banquet public donné à Paris. Ce fait eut pour cause immédiate la révolution française de 1848, et la chute des Orléans. Le prestige de M. Barrot ne put conjurer la tempête. Lorsque le roi prit la fuite, M. Barrot fit valoir les prétentions de la duchesse

d'Orléans à la régence du royaume; mais son ascendant était tombé et il dut céder la place à Lamartine.

Depuis le coup d'Etat du 2 décembre 1851, M. Barrot était retiré de la politique active, mais sans cesser de défendre les principes qui lui étaient chers.

Un autre homme remarquable, M. Nélaton, médecin est aussi mort en France dans le cours de ce mois. Nélaton (Auguste), est né le 16 juin 1807, et fut reçu docteur en 1836; il devint, peu à peu, chirurgien des hôpitaux, puis professeur de clinique chirurgicale. Il était très-estimé comme professeur et comme praticien. Il a eu outre écrit, sur la médecine et la chirurgie, un grand nombre d'ouvrages fort appréciés dans les écoles et qui lui valent aujourd'hui une réputation bien méritée de science et d'habileté. Il était, depuis 1856, officier de la Légion d'honneur.

Les journaux anglais, nous annoncent également, à la date du 20 août, la mort d'un des membres d'une maison princière européenne, le duc Charles de Brunswick. CHARLES, (Frédéric-Auguste Guillaume), ex-duc de Brunswick était né en 1794. Après avoir occupé pendant quelque temps la position à laquelle sa naissance lui donnait droit, il se fit tellement remarquer par ses excentricités que la diète germanique dut lui enlever ses pouvoirs et son titre qui depuis longtemps sont passés entre les mains de son frère Guillaume. L'ex-duc était le possesseur d'une fortune colossale.

ANNONCES.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Fac-Similé de la Première carte inédite de la
Nouvelle-France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centimes pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Lucie de Rimouski.
A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
B. OUELLET, " " L'Islet.
F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.
E. LEMIEUX, Ottawa.
F. X. VALADE, Longueuil.
L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUNEAU & ASSÉLIN, pourront s'adresser à M. L. M. CUMÉZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSEBE SÉNÉCAL,
10 Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.